

Colloque des doctorants du CERDP

Droit substantiel et droit processuel : influences croisées



Jeudi 25 novembre 2021 - 14h00

Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Amphithéâtre Bonnecarrère—Villa Passiflores

Sous la direction de

Cédric CHAPELLE

Docteur en droit

Elena OLIVERO

Docteur en droit

Textes réunis par

Thibault GOUJON-BETHAN

Professeur des Universités,

Membre du CERDP

Sixième édition du COLLOQUE DE DOCTORANTS du CERDP

Allocution d'ouverture - 14h00

Diane BOUSTANI

Maître de conférences à Université
Côte - d'Azur
Directrice Adjointe du CERDP

Rapport introductif

Cédric CHAPELLE

Docteur en droit, qualifié aux fonctions de
maître de conférences

PREMIÈRE PARTIE - 14h30

Les influences croisées en matière civile

Présidence : **Thibault GOUJON-BETHAN**

Professeur des Universités,

- Réforme de la procédure civile et réforme du
droit des contrats. À propos de quelques in-
fluences réciproques

Pierre-Claver KAMGAING

Doctorant en cotutelle internationale de
thèse, Universités Côte d'Azur et de Dschang,
CERDP

- Les réformes des modes amiables de résolution
des différends à l'aune des droits fondamentaux

Marion SALDO

Doctorante contractuelle chargée
d'enseignement, Université Côte d'Azur,
CERDP

En raison du contexte, le passe sanitaire est obligatoire pour assister à ce
colloque.

Inscription gratuite mais obligatoire : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-colloque-des-doctorants-du-cerdp-droit-substantiel-et-droit-processuel-207789011527>

Droit substantiel et droit processuel : influences croisées

DEUXIÈME PARTIE – 15h30

Les influences croisées en matière pénale

Présidence : **Thibault GOUJON-BETHAN**

Professeur des Universités,

- Les nouvelles prérogatives du majeur protégé
soumis à une mesure pénale

Elena OLIVERO

Docteur en droit, Université Côte d'Azur,
membre du CERDP

- Les incidences du droit substantiel civil sur la ré-
forme de la justice pénale des mineurs

Morgane REIF

Doctorante contractuelle chargée
d'enseignement, Université Côte d'Azur,
CERDP

Rapport de synthèse

Benjamin FERRARI

Maître de conférences en droit privé et
sciences criminelles, Université
Polytechnique Hauts-de-France